

ASSOCIATION
NAUTIQUE



ASSOCIATION NAUTIQUE SAINT GILLES

Correspondant compétition :

Christophe PELLE
3 rue Raoul Lhermet
30900 Nîmes

Portable 06-15-12-16-35

Email Asso.nautique.stgilloise@gmail.com

Saint Gilles le 15 mai 2017

L'Association Nautique de Saint Gilles organise la Coupe de la Ville le **Dimanche 18 juin 2017**.

Vous trouverez ci-joint le règlement de cette compétition ouvert aux clubs été et hiver.

Les engagements sont à faire sur Extranat du **jeudi 8 juin 2017 au jeudi 15 Juin 2017**. Aucune modification ne sera prise après le **15 Juin 2017**.

La start list sera diffusée sur le site du comité du Gard le 16 juin 2017

En cas de problème, vous pouvez contacter :

Christophe PELLE

Tel : 06-15-12-16-35

Email : Asso.nautique.stgilloise@gmail.com

En vue de la saison à venir, une session **Pass'compétition** sera organisée en début de réunion, nous vous serions reconnaissant de nous adresser le listing de vos candidats (Nom, prénom, N° de licence) au plus vite à l'adresse du club : Asso.nautique.stgilloise@gmail.com.

ASSOCIATION
NAUTIQUE



ASSOCIATION NAUTIQUE SAINT GILLES

Correspondant compétition :

Christophe PELLE
3 rue Raoul Lhermet
30900 Nîmes

Portable 06-15-12-16-35

Email Asso.nautique.stgilloise@gmail.com

REGLEMENT DE LA COMPETITION « COUPE DE LA BICHE »
DU 18 juin 2017

ARTICLE 1 : ORGANISATION

L'Association Nautique St Gilloise organise **le dimanche 18 juin 2017** une compétition de natation: la **COUPE DE LA BICHE** dans le bassin de la piscine municipale, bassin de 25 mètres et 4 couloirs.

ARTICLE 2 : PARTICIPANTS

Cette compétition est ouverte aux nageurs et nageuses licenciés été et hiver à la FFN.

Seuls les nageurs (e) dont les licences sont homologuées ou oblitérées pourront participer

ARTICLE 3 : CATEGORIES

Sont concernés, sans condition de temps, les garçons et filles des catégories suivantes :

Catégories	Abrév.	Année de naissance	Epreuves ouvertes
Avenir	A	2008 et après	25 NL - 25 BR - 25 DOS - 50 NL - 4 x 25 NL
Poussin	P	2006 - 2007	50 NL - 50 BR - 50 DOS - 100 NL - 100 BR - 100 DOS - 100 4N - 4 x 25 NL
Benjamin	B	2004 - 2005	50 NL - 50 BR - 50 DOS - 100 NL - 100 BR - 100 DOS - 100 4N - 4 x 50 NL
Minime	M	2002 - 2003	50 NL - 100 NL - 100 BR - 100 DOS - 100 4N - 200 4N - 400 NL - 4 x 50 NL
Cadet	C	2000 - 2001	50 NL - 100 NL - 100 BR - 100 DOS - 100 4N - 200 4N - 400 NL - 4 x 50 NL
Junior/Sénior	J/S	1999 et avant	50 NL - 100 NL - 100 BR - 100 DOS - 100 4N - 200 4N - 400 NL - 4 x 50 NL

Les catégories JUNIOR et SENIOR seront confondues. Il ne sera pas exigé le

Pass'compétition pour les nageurs nés en 2004 et après (Benjamin, Poussin, Avenir)

ARTICLE 4 : EPREUVES

La compétition se disputera sur les épreuves suivantes (filles puis garçons):

Matin	9 h	Echauffement
	9 h 30	Pass'compétition
	10h00	Début des épreuves
	100 BR	P/B/M/C/J/S
	25 BR	A
	50 BR	P/B
	200 4N	M/C/J/S
	100 4N	P/B/M/C/J/S
	25 NL	A
	100 NL	P/B/M/C/J/S
Après-Midi	14 h	Echauffement
	14 h 30	Début des épreuves
	50 NL	A/P/B/M/C/J/S
	25 DOS	A
	50 DOS	P/B
	100 DOS	P/B/M/C/J/S
	400 NL	M/C/J/S
	4 x 25 NL	A/P
	4 x 50 NL	B/M – C/J/S

Les séries seront organisées en fonction des temps d'engagement et les classements individuels se feront par catégorie.

L'organisateur se réserve le droit de modifier le programme des nages en fonction du nombre d'engagés par nage et par catégorie.

ARTICLE 5 : LIMITE DE PARTICIPATION

Chaque nageur ne pourra participer qu'à 4 épreuves individuelles et 1 relais. Le nombre de relais par club n'est pas limité.

ARTICLE 6 : CLASSEMENT ET RECOMPENSES

Individuel

Une médaille récompensera les **3 premiers** de chaque épreuve **pour les catégories Avenirs, Poussins, Benjamins et Minimes, été et hiver séparés.**

Une médaille récompensera les trois meilleures performances à la table de cotation pour les catégories cadet, Junior/Seniors, été et hiver séparés.

Relais

Seul le **premier** relais par groupe de catégorie sera récompensé.

Club

Les points servant au classement des clubs seront attribués par épreuve et par catégorie suivant le barème ci-après :

Place	Points
1	12 pts
2	10 pts
3	8 pts
4	7 pts
5	6 pts
6	5 pts
7	4 pts
8	3 pts

Les points pour les relais seront doublés

La Coupe de la Ville sera attribuée au club totalisant le plus grand nombre de points.

ARTICLE 7 : ENGAGEMENTS

Le tarif d'engagement est de **2€** par nage individuelle et de **3€** par relais.

Les engagements sont à faire sur Extranat du **8 Juin 2017 au 15 Juin 2017**.

Aucune modification ne sera prise après le **15 juin 2017**.

En cas de problème, vous pouvez contacter :

Christophe PELLE
3 rue Raoul Lhermet
30900 Nîmes
Tel : 06-15-12-16-35
Email : Asso.nautique.stgilloise@gmail.com

ARTICLE 9 : ACCEPTATION DU REGLEMENT

Tous les clubs participants acceptent de respecter le présent règlement.